

De: Jeanne Girard [j.girard@madeco.ca]
Envoyé: 10 février 2012 14:09
À: Secrétariat
Objet: compteur électrique

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour à vous,
Objet : Compteurs d'Hydro

Le but de ma démarche est d'éveiller la régie de l'énergie sur les impacts du projet de remplacement des compteurs par Hydro-Québec. Pourquoi des compteurs sans fil?

Depuis quelques années, tous les appareils sans fil se déploient à un rythme fulgurant et prennent une place énorme dans notre milieu urbain et les banlieues.

Toutes les compagnies offrant ces types de produits, dont les plus fortes économiquement, se font rassurantes sur le peu d'impact des ondes sur notre milieu ou notre santé.

Il est certain que beaucoup de ces entreprises n'ont pas effectuées d'études avant de mettre en place leurs produits. Nous sommes donc confrontés aujourd'hui à une multitude de produits émettant des ondes. Ma préoccupation première est la santé collective et celles de nos enfants.

J'apporte actuellement des modifications à mon entourage afin de réduire les sources d'émission dans mon milieu de vie et de travail. Depuis l'an dernier je suis consciente que je ressens les ondes, je suis électro-sensible. Je travaille actuellement avec des experts afin d'améliorer la situation. Si le projet va de l'avant, pour l'installation systématique des compteurs sans fil "dit intelligent", je m'objecterai pour ma propriété de même que pour celles des propriétés avoisinantes de mon secteur. Ces compteurs seront reliés à des antennes qui seront surement installées sur les poteaux existants placés dans les servitudes appartenant à Hydro. Je suis prête à défendre mon point et à me rallier à des interventions pour empêcher un déploiement aveugle et mercantile.

Le coût d'implantation à la grandeur du Québec sera surement de beaucoup supérieur aux estimations actuelles (c'est toujours plus cher finalement). Pourquoi c'est Et pourquoi à la grandeur ? J'habite un secteur neuf de quelques années, les compteurs sont déjà d'une génération permettant une lecture à partir de la rue et ils émettent moins. Ces compteurs sont en bon état et ont une durée de vie de plus de 25 ans. Si Hydro-Québec désirent réellement réduire les coûts d'opérations, il y a des solutions. Par exemple l'option de réduire le nombre de lecture et de facturer un montant estimé, surtout avec des plans budgétaires, les clients pourraient transmettre la lecture par internet.

Je crois que le but (non divulgué) est de facturer ultérieurement à un tarif supérieur lors de période de pointe. Une telle facturation est-elle justifiée? Si oui, la collecte de cette information sur une base mensuelle est peut-être suffisante, pourquoi cette information est-elle requise à plusieurs moments de la journée? Que de coût pour apprendre que nous allumons les lumières lorsqu'il fait noir, augmentons le chauffage à notre retour de travail, que nous cuisinons principalement à l'heure du souper et utilisons le climatiseur lors de canicule. Pour les commerces et industries, des compteurs enregistrant des données et utilisant la transmission par ligne téléphonique serait tout aussi indiquée, pourquoi sans fil? Les compagnies détenant les réseaux sans fil sont-elles devenues si puissantes qu'elles influencent toutes les actions qui touchent les communications?

Du point de vue économique, si des études démontrent que des produits qui émettent ont un impact sur la santé, la porte est ouverte à des coûts dans le futur, pour la responsabilité et pour changer à nouveau les compteurs. Nos gestes ainsi que le patrimoine que nous léguons à nos enfants ne doivent pas les détruire. Je crois fermement que la régie de l'énergie doit aussi s'assurer que l'énergie est "propre".

Jeanne Girard

16 rue de Vincennes
Blainville (Québec)
J7B 1W6

T. 450-918-1010 x 3311
F. 450-961-4140
j.girard@groupeG5.ca
